

Licence Professionnelle - Mention « Gestion des structures sanitaires et sociales »
Parcours type « Responsable de Structures Sociales et Médico-Sociales »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2024 à 2026-2027

Total 380 h (330 h en face à face + 50 h en asynchrone)

		Volume horaire de l'année (h) :				380,00							
Premier semestre		Volume horaire du semestre :				200,00				ECTS : 30			
		Organisation pédagogique				Modalités de contrôle de connaissances et de compétences							
		ECTS	TD	COURS	REH	Type éval.	Coef. CT	Coef. CC	Nature éval.	Durée			
BCC 1 - Acquérir des compétences													
UE obligatoires													
UE 1. LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL		10											
1.1. Histoire des idées politiques publiques				10		CC		1					
1.2. Acteurs et politiques publiques d'action et d'aide sociales				20		CT	1		Ecrit	1h			
1.3.1. Structures du secteur (atelier tuteuré)			20			CT	1		Oral				
1.3.2. Bénéficiaires du secteur (atelier tuteuré)			20										
1.4. Sociologie spécialisée				10		CT	1			1h			
UE 2. LA STRUCTURE		8											
2.1. Initiation à la comptabilité appliquée au secteur			15	15		CT + CC	1	1	Ecrit	2h			
2.2. Gestion et analyse financière appliquée au secteur			15	15		CT + CC	1	1	Ecrit	2h			
UE 3. INFORMATIQUE ET LANGUE		2											
3.1. Usages numériques			10			CC		1					
3.2. Anglais professionnel			10			CC		1					
BCC 2 - Concevoir et mettre en œuvre des actions professionnelles													
UE 4. PROJET TUTEUR ET MÉMOIRE PROFESSIONNEL EN GROUPE		10											
4.1. Rédaction encadrée d'un mémoire de projet tuteuré collectif			15		25	CT	2		Mémoire				
4.2. Soutenir de manière convaincante le projet tuteuré en groupe : 25h asynchrone						CT	1		Soutenance				
Second semestre		Volume horaire du semestre :				180,00				ECTS : 30			
		Organisation pédagogique				Modalités de contrôle de connaissances et de compétences							
		ECTS	HETD	Cours		Type d'évaluation	Coefficient CT	Coefficient CC	Nature d'évaluation	Durée			
BCC 1 - Acquérir des compétences													
UE obligatoires													
UE 5. LE PROFESSIONNEL		12											
5.1. Droit du travail et principes de droit social				20		CT	1		Ecrit	2h			
5.2.1. Gestion des ressources humaines (Atelier tuteuré)			20			CT	1		Oral				
5.2.2. Management et gestion d'équipe (Atelier tuteuré)			20										
5.3.1. Ethique, déontologie, responsabilité environnementale				15		CT	1		Ecrit	2h			
5.3.2. Droit de la responsabilité				10		CT							
UE 6. LA PERSONNE BENEFICIAIRE		8											
6.1. Droit des personnes et des libertés individuelles				10		CC		1					
6.2. Evaluation, démarche, qualité			15			CT	1		oral				
6.3. Techniques de communication et d'animation			30			CC		1					
BCC 2 - Concevoir et mettre en œuvre des actions professionnelles													
UE 7. STAGE ET MÉMOIRE PROFESSIONNEL EN INDIVIDUEL		10											
7.1. Alternance ou stage (13 semaines a minima)						CC		1					
7.2. Rédaction encadrée d'un mémoire de stage en structure individuel			15		100	CT	2		Mémoire				
7.3. Soutenir de manière convaincante le mémoire de stage en individuel : 25h asynchrone						CT	1		Soutenance				
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total de chaque semestre													